

Table

Avertissement	VII
COURS, ANNÉE 1972-1973	1
Leçon du 3 janvier 1973	3
Classification de sociétés: incinérantes et inhumantes; assimilantes et excluantes. L'insuffisance de la notion d'exclusion. L'hôpital psychiatrique. L'insuffisance de la notion de transgression. – Objet du cours: critique des notions d'exclusion et de transgression, et analyse des tactiques fines de la sanction. (I) Les quatre tactiques pénales: 1/ exclure; 2/ imposer une compensation; 3/ marquer; 4/ enfermer. – Hypothèse de départ: classification des sociétés à exclusion, à rachat, à marquage, ou à enfermement. – Objections possibles et réponse: les peines constantes ont des fonctions différentes dans les quatre tactiques pénales. Le cas de l'amende. Le cas de la peine de mort. Damiens et le pouvoir du souverain. La peine de mort comme enfermement redoublé de nos jours. (II) Rendre autonome le niveau des tactiques pénales: 1/ les placer à l'intérieur de la sphère du pouvoir; 2/ examiner les luttes et contestations politiques autour du pouvoir. – La guerre civile comme matrice des luttes de pouvoir: tactiques de lutte et pénalité; stratégie de l'enfermement.	
Leçon du 10 janvier 1973	23
Les quatre éléments d'une analyse: 1/ la guerre constante, universelle, intérieure à la société; 2/ un système pénal ni universel ni univoque, mais fait par les uns pour les autres; 3/ la structure de la surveillance universelle; 4/ un système d'enfermement. (I) La teneur de la notion de guerre civile. (A) La guerre civile comme résurgence de la guerre de tous contre tous, selon Hobbes. (B) Distinction entre guerre civile et guerre de tous contre tous. Les collectivités nouvelles; exemples des Nu-pieds et du mouvement luddite. (C) La politique comme continuation de la guerre civile. (II) Le statut du criminel comme ennemi social. – La pratique judiciaire comme déclaration de guerre publique. – Effets de savoirs: prise psychopathologique ou psychiatrique sur le criminel et la déviance. – Effets épistémiques: sociologie de la criminalité comme pathologie sociale. Le criminel comme connecteur, transcripteur, échangeur.	

Leçon du 17 janvier 1973 45

L'apparition du criminel comme ennemi social. Repérage historique des premières manifestations. (I) L'analyse économique de la délinquance au XVIII^e siècle par les physiocrates. Le Trosne, *Mémoire sur les vagabonds* (1764) : Plus qu'une propension psychologique comme l'oisiveté ou un phénomène de société comme la mendicité, le vagabondage est la matrice du crime et un fléau pour l'économie ; il produit la raréfaction de la main-d'œuvre, la hausse des salaires, la baisse de la production. – Les lois inadéquates ; les mesures préconisées par Le Trosne : 1/ la mise en esclavage ; 2/ la mise hors la loi ; 3/ l'autodéfense des paysans ; 4/ la levée en masse. – Similitudes entre les vagabonds et les nobles. (II) Le criminel-ennemi social comme thème littéraire. *Gil Blas* et le début du XVIII^e siècle : le continuum et l'omniprésence de la délinquance. Les romans de terreur et la fin du XVIII^e : délinquance localisée et extra-sociale. Émergence des dualités crime-innocence, mal-bien.

Leçon du 24 janvier 1973 63

(III) Autres indices de l'émergence du criminel-ennemi social. Débat sur la peine de mort en 1791. (IV) Rapport des effets théorico-politiques d'un discours aux tactiques punitives à la même époque. Système principal de châtimement : en Angleterre, mise en place du système pénitentiaire en 1790-1800 ; en France, mise en place en 1791-1820. Hétérogénéité entre le criminel-ennemi social et la prison : faille entre le pénal et le pénitentiaire. – Selon la théorie pénale, la punition comme défense sociale ; d'où ces principes : relativité ; graduation ; surveillance, publique et infaillible ; et trois modèles de punition : l'infamie, le talion, l'esclavage. – Dans la prison : le temps, seule variable graduée. La forme-prison et la forme-salaire : deux formes historiquement jumelles. Pouvoir capitaliste et système de pénalité : la prise de pouvoir sur le temps.

Leçon du 31 janvier 1973 85

La forme-prison et la forme-salaire (suite). La prise de pouvoir sur le temps : condition de possibilité du système capitaliste et de l'emprisonnement. – De l'archéologie à la généalogie. – Objections du modèle religieux et réponses. (A) La cellule monastique : exclure le monde, et non pas punir. (B) Les Quakers : rejet du code pénal anglais et de la peine de mort. – Opposition à Beccaria concernant l'infraction et la faute ; la conception du péché. (C) Organisation de la prison de Philadelphie et de Walnut Street : première mention du « pénitentier ». (D) Conséquences : 1/ la greffe de la morale chrétienne sur la justice criminelle ; 2/ la connaissance du prisonnier : un savoir devient possible ; 3/ la religion investit la prison. Rechristianisation progressive du crime.

Leçon du 7 février 1973 103

Le pénitencier, dimension de tous les contrôles sociaux contemporains. (I) La généralisation et les conditions d'acceptabilité de la forme-prison. (A) L'Angleterre. Groupes spontanés pour assurer l'ordre: 1/ Quakers et méthodistes; 2/ sociétés pour la suppression du vice; 3/ groupes d'autodéfense; 4/ polices privées. – Nouveau système de contrôle: inculquer les conduites, moraliser et maîtriser les *lower classes*. Colquhoun, *Traité sur la police de la métropole* (1797). Trois principes: 1/ la moralité comme fondement du système pénal; 2/ nécessité de l'État-police; 3/ la police cible les basses classes. – Conclusions: 1/ l'État comme agent de la moralité; 2/ liens avec le développement du capitalisme; 3/ le coercitif comme condition d'acceptabilité de la prison. – Les mouvements actuels de dissidence morale: dissoudre le lien pénalité-moralité.

Leçon du 14 février 1973 125

(A) L'Angleterre (suite). La grande montée des vertus. (B) La France. Apparition de nouvelles techniques de prélèvement et d'enfermement, et d'un nouvel appareil policier. Deux mécanismes pour rendre la répression tolérable. En France, investissement de l'appareil d'État par l'intérêt social latéral: les lettres de cachet, moyen de contrôle social qui produit la moralisation et la psychologisation de la peine au XIX^e siècle. Contre-investissement capillaire des associations, familles et corporations. – Champ de savoir, archives biographiques: influence sur les savoirs psychiatrique, sociologique, criminologique au XIX^e siècle. – Remplacement des lettres de cachet par des organismes étatiques centralisés: les grandes maisons de correction.

Leçon du 21 février 1973 143

(B) La France (suite). Récapitulation et point d'aboutissement: la société punitive. Mécanisme: maîtriser l'illégalisme populaire. 1. Illégalisme populaire au XVIII^e siècle. Le cas des tisserands du Maine. Les marchands et les tisserands circonviennent les règlements. Le fonctionnement positif des illégalismes. 2. Renversement à la fin du XVIII^e siècle. La bourgeoisie s'empare de l'appareil judiciaire pour se débarrasser de l'illégalisme populaire devenu « déprédation ». La déprédation ouvrière; le brigandage des ouvriers du port de Londres. 3. Mise en place du système pénal et pénitencier. Instruments: la notion d'ennemi social; moralisation de la classe ouvrière; prison, colonie, armée, police. – Au XIX^e siècle, l'illégalisme ouvrier, cible de tout le système répressif de la bourgeoisie.

Leçon du 28 février 1973 159

(B) La France (suite). Épinglage du moral sur le pénal. 4. La déprédation paysanne: au XVIII^e siècle, l'illégalisme comme élément fonctionnel de la vie paysanne; fin XVIII^e, abolition des droits féodaux; au XIX^e, exploitation plus serrée. Le cas de l'exploitation des forêts. Nouvel illégalisme contre le contrat; contestation et litige civil. 5. Conséquences: 1/ l'armée comme foyer et échangeur des illégalismes; 2/ l'illégalisme comme enjeu même de la Révolution; 3/ une réponse bourgeoise massive et programmée: la « basse classe » comme « race abâtardie ». Le nouveau personnage du délinquant: sauvage, immoral, mais régénérable par la surveillance. – Réflexions: l'intelligence de la bourgeoisie; la bêtise des intellectuels; le sérieux de la lutte.

Leçon du 7 mars 1973 175

Analogies entre Target et les Quakers. (I) La peur au début du XIX^e siècle: 1/ liée aux nouveaux modes de production; une peur de l'ouvrier, de son désir, de son corps; 2/ fondée en réalité; 3/ peur de la classe laborieuse; 4/ du fait qu'« ils » ne travaillent pas suffisamment. Menace sur l'appareil capitaliste. Le système pénal vise le corps, le désir, le besoin de l'ouvrier. Double exigence: libre marché et discipline. Le livret ouvrier. (II) Le dualisme pénal: le double front de la pénalité. 1. Recodification des délits et des peines: homogène, positive, contraignante, représentative, efficace. 2. Intégration d'un conditionnement moral: circonstances aggravantes et atténuantes; surveillance; maisons de correction; rééducation. – Dualité droit-correction. La criminologie: discours qui assure la transcription de cette dualité. La monomanie. – Symbiose de la criminologie et du système pénal.

Leçon du 14 mars 1973 191

(I) Nouvel illégalisme: de la déprédation à la dissipation. Refuser sa force de travail. Le corps de l'ouvrier comme facteur dominant: oisiveté; refus de travail; irrégularité; nomadisme; la fête; le refus de famille; la débauche. (A) Histoire de la paresse. Oisiveté classique du XVII^e-XVIII^e; refus collectif et organisé au XIX^e siècle. (B) Caractères de cette dissipation: renforcement réciproque des illégalismes; collective et facile à diffuser; infra-légale; profitable à la bourgeoisie; objet de réprobation. Les trois formes de la dissipation: intempérance, imprévoyance, désordre. Les trois institutions de dissipation: fête, loterie, concubinage. (II) Maîtriser la dissipation. Mécanismes parapénaux; livret d'épargne; livret de travail. Système gradué, continu, cumulatif. (III) Continuité et capillarisation de la justice dans la vie quotidienne. Surveillance générale. Forme de l'examen. Couple surveiller-punir. La société disciplinaire.

Leçon du 21 mars 1973	207
<p>L'usine-caserne-couvent à Jujurieux. Règlements minutieux, Icarie patronale. (I) Les institutions d'enfermement: pédagogiques, correctives, thérapeutiques. Recherche architecturale et micro-sociologique. (II) Analyse de ces institutions. (A) Nouvelle forme d'enfermement-séquestration. Trois différences d'avec l'âge classique. 1. Forme de sur-pouvoir. 2. Normalisation. 3. Système intra-étatique. (B) Les fonctions de séquestration. 1. La séquestration du temps. Assujettir le temps de la vie au temps de la production. 2. Contrôle direct ou indirect de l'existence entière. La fabrication du social. 3. Jugement permanent et ininterrompu. 4. Production d'un nouveau type de discours: comptabilité morale quotidienne de l'existence totale; ordonnée au normal et à l'anormal.</p>	
Leçon du 28 mars 1973	229
<p>Thématique du cours: la forme-prison comme forme sociale; un savoir-pouvoir. (I) Analyse générale du pouvoir. Quatre schémas à rejeter. 1. L'appropriation: le pouvoir ne se possède pas, il s'exerce. Cas de l'épargne ouvrière. 2. La localisation: le pouvoir n'est pas strictement localisé dans les appareils d'État, mais son ancrage est bien plus profond. Cas de la police au XVIII^e et du pénal au XIX^e siècle. 3. La subordination: le pouvoir ne garantit pas, mais constitue des modes de production. Cas de la séquestration. 4. L'idéologie: l'exercice du pouvoir est lieu de formation non pas d'idéologie, mais de savoir; tout savoir permet l'exercice d'un pouvoir. Cas de la surveillance administrative. (II) Analyse du pouvoir disciplinaire: normalisation, habitude, discipline. – Comparaison de l'usage du terme «habitude» dans la philosophie du XVIII^e et au XIX^e siècle. Comparaison du pouvoir-souveraineté au XVIII^e et du pouvoir-normalisation au XIX^e siècle. – La séquestration fabrique la norme et produit les normes. Nouveau type de discours: les sciences humaines.</p>	
RÉSUMÉ DU COURS	253
SITUATION DU COURS	271
<i>INDICES</i>	315
<i>Index des notions</i>	316
<i>Index des noms de personnes</i>	344